

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du CTREQ

Date : Mercredi 6 octobre 2021
Heure : 13 h 30
Lieu : Via Zoom

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2020 ;
4. Points pour approbation :
 - 4.1. États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 ;
 - 4.2. Élection des administrateurs ;
 - 4.3. Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants ;
5. Présentation du bilan de l'année 2020-2021 — présentation par des membres de l'équipe ;
6. Actions à venir ;
7. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30 par Claudia Ruel, directrice du développement et des partenariats du CTREQ, qui souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents virtuellement pour l'assemblée qui, encore une fois, se déroule en mode virtuelle. Elle fait un survol du plan de l'après-midi. Elle mentionne qu'en premier lieu, c'est l'AGA incluant un court panel de présentations pour démontrer la variété des activités réalisées. Elle sera suivie par l'activité spéciale en lien avec la conférence de consensus sur le numérique. Elle précise que cette activité comportera deux parties : les présentations des co-présidents et une seconde avec des ateliers de discussion en sous-groupe. Si des questions demeurent en suspens lors de l'assemblée, les membres de l'équipe du CTREQ veilleront à faire un suivi par courriel avec les personnes concernées. De plus, elle mentionne que tous les documents sont disponibles sur le site Web du CTREQ. Mme Ruel cède la parole à Linda St-Pierre, présidente-directrice générale du CTREQ, de même qu'à Sylvie Théberge, présidente du conseil d'administration du CTREQ.

Mme St-Pierre souhaite la bienvenue à tous. Elle spécifie qu'en conformité avec les règlements généraux du CTREQ, l'assemblée sera présidée par Sylvie Théberge, présidente du conseil d'administration du CTREQ. Mme St-Pierre agira quant à elle à titre de secrétaire d'assemblée, avec la collaboration de la direction du développement des partenariats et des communications du CTREQ. Seuls les membres actifs du CTREQ, soit les administrateurs du conseil d'administration, peuvent proposer, appuyer et voter à la présente assemblée, comme prévu aux règlements pour l'assurance du respect des engagements envers les partenaires financiers dans la réalisation du plan stratégique. Mme Théberge remercie à son tour les gens de l'assistance pour leur présence dans un contexte aussi particulier.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre, qui est adopté tel quel, sur proposition de Lynn Lapostolle, appuyée par Carl Ouellet.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2020 est approuvé, tel que présenté, sur proposition de Isabelle Tremblay-Chevalier, appuyée par Hervé Charbonneau.

4. Points pour approbation

4.1 Approbation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

Les *États financiers du CTREQ — Exercice terminé le 30 juin 2021* ont été présentés aux membres du conseil d'administration lors de la réunion du 30 septembre 2021 par la firme comptable Lemieux Nolet.

La présidente-directrice générale du CTREQ mentionne que l'année 2020-2021 s'est terminée avec un bilan financier positif. Les membres du CA ont d'ailleurs fourni une recommandation d'approbation des états financiers vérifiés. Elle rappelle brièvement les règles de financement du MEI, principal bailleur de fonds du CTREQ. Le CTREQ doit assurer 20 % du financement de son fonctionnement et l'autofinancement de ses projets.

Le montant obtenu de partenaires et de subventions pour des projets au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2021 est de 1 266 890 dollars. Les revenus et les dépenses ressemblent sensiblement à l'année précédente. La diminution d'une centaine de milles par rapport à 2020-2021 s'explique par la pandémie. Il a fallu composer avec le contexte et le CTREQ a pu réaliser les projets en cours selon les échéanciers prévus avec seulement deux reports de projets.

Le CTREQ a terminé l'exercice financier de 2020-2021 avec un excédent des produits sur les charges de 58 034 dollars. Cet excédent provient entre autres de ventes et de licences de produits, de frais de gestion et de revenus d'intérêts et des engagements. Évidemment, le CTREQ doit prévoir des réserves suffisantes pour la poursuite de ses activités et de ses engagements. Ce montant pouvant varier selon les années, la prudence demeure le mot d'ordre, car il s'agit de fonds publics et on ne sait jamais de quoi est fait l'avenir dans un contexte en mouvance comme la pandémie nous l'a démontré.

M^{me} Linda St-Pierre invite les membres présents à l'assemblée à communiquer avec le personnel du CTREQ pour toute question supplémentaire.

Résolution : Approbation des états financiers et du rapport du vérificateur de comptes pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

Considérant que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, la firme Lemieux Nolet inc., pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2021, ont été remis aux membres ;

Considérant que la lettre certifiant l'indépendance de l'auditeur en date du 30 septembre 2021 a aussi été remise aux membres ;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration à sa réunion du 30 septembre 2021 ;

Sur proposition de Louise Poissant, appuyée par Isabelle Tremblay-Chevalier :

Il est résolu d'approuver les états financiers vérifiés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2021.

4.2 Élection des administrateurs

Mme Théberge présente les membres du conseil d'administration lors de la fin de l'exercice financier se terminant le 30 juin 2021, soit : Mme Théberge, Mme Lynn Lapostolle, Mme Isabelle Tremblay-Chevalier et Mme Linda St-Pierre font partie du comité exécutif. Pour ce qui est des administratrices et des administrateurs, il y a mesdames Sylvie Barma, Eva Mary Bures, Marjorie Ménard, Nadine Peterson, M. Hervé Charbonneau, Mme Carole Lavallée, Mme Nathalie Léger, M. Carl Ouellet, Mme Louise Poissant, Mme Linda Savard et Mme Marie-Andrée Vézina. Mme Théberge poursuit en nommant les observateurs : Isabelle Gaudet, Laurence Harvey, Thérèse Laferrière et Maryse Lassonde.

À la suite de la présentation des administrateurs, Mme Théberge mentionne qu'il faut procéder à l'élection des administrateurs pour la prochaine année.

Résolution : Élection des administrateurs

Considérant que les mandats des administrateurs qui viennent à échéance cette année sont les mandats respectifs de Carl Ouellet, Eva Mary Bures, Isabelle Tremblay-Chevalier, Lynda Savard et Marie-Andrée Vézina ;

Considérant que Nathalie Chabot, Stéphanie Rochon et Denis Savard ont été nommés administrateurs au CA du CTREQ du 30 septembre ;

Considérant que Carl Ouellet, Eva Mary Bures, Isabelle Tremblay-Chevalier, Lynda Savard et Marie-Andrée Vézina renouvellent leur mandat ;

Sur proposition de Nadine Peterson appuyée par Lynn Lapostolle:

Il est unanimement résolu que les personnes suivantes, qui acceptent, soient élues administratrices et administrateurs pour un mandat de deux ans.

4.3 Nomination du vérificateur de comptes

Considérant que le CTREQ doit faire effectuer sa vérification financière par une firme agréée;

Considérant l'appel de propositions pour des services de vérification financière effectué par le CTREQ, les offres soumises et les explications fournies par la présidente-directrice générale;

Considérant que la firme Lemieux Nolet Inc. a présenté une offre de service pertinente, satisfaisante et à un coût raisonnable pour les exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

Considérant la recommandation du conseil d'administration du CTREQ lors de la réunion du 30 septembre 2021;

Sur proposition de M. Carl Ouellet, appuyée par Mme Nadine Peterson:

Il est résolu de nommer la firme Lemieux Nolet Inc., pour agir à titre de vérificateur de comptes du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) pour les trois prochains exercices financiers 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

4.4 Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Les actes posés ainsi que les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ au cours de la dernière année doivent être ratifiés. On présente la résolution préparée à cet effet.

Résolution : Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Considérant que les administrateurs et les dirigeants du CTREQ ont posé plusieurs actes et pris plusieurs décisions à titre d'administrateurs et de dirigeants du CTREQ au cours de leur mandat depuis la dernière assemblée générale annuelle ;

Sur proposition de Mme Marie-Andrée Vézina, appuyée par Mme Marjorie Ménard :

Il est résolu de ratifier les actes posés et les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ depuis la dernière assemblée générale annuelle.

5. Présentation du bilan de l'année 2020-2021 — présentation par des membres de l'équipe ;

Mme Linda St-Pierre mentionne que le rapport annuel est disponible en ligne et invite l'assemblée à le consulter. Elle remercie l'équipe pour tous les efforts consentis et le travail réalisé en 2020-2021. En raison du contexte d'incertitude, cela a exigé un travail sans relâche!

Claudia Ruel débute la présentation de projets en mentionnant que cette année, la formule est un panel qui met de l'avant les conseillères en transfert et en innovation du CTREQ. D'emblée, pour débiter le panel, Mme Ruel aborde le lot de défis que comportent les projets d'innovation sociale ce qui l'amène à poser sa 1^{re} question aux conseillères sur leurs projets respectifs.

Question 1 : Avez-vous des exemples de défis surmontés durant la dernière année au sein d'un de vos projets?

Réponse de Saralou Beaudry-Vigneux : Elle nous parle du projet les *Journées de réflexion sur la programmation informatique en contexte scolaire avec Mme Sylvie Barma*. Elle évoque ce projet, car il touche un enjeu de société majeur, soit le virage numérique. Initialement, ce projet devait être un événement en présence, mais le contexte de la COVID a obligé un remaniement complet de la démarche. Le défi consistait à réunir près d'une centaine d'acteurs du milieu scolaire en virtuel et de réussir à maximiser la collaboration afin de faire ressortir des recommandations. Le CTREQ a su se retrousser les manches pour mettre en place une démarche réflexive qui s'est échelonnée sur quatre mois au lieu de deux jours. L'espace-temps a permis aux participants d'explorer, de partager et de faire évoluer les initiatives.

Réponse d'Amélie Roy : Quelques mots sur le *projet CAR (Collaborer, Apprendre, Réussi)* qui est son mandat principal. Elle rappelle que c'est une initiative de la Fondation Lucie et André Chagnon et de l'Association des directions générales des centres scolaires du Québec. Il vise le développement d'une culture de collaboration en éducation, le renforcement du leadership pédagogique des acteurs et des organisations et l'adoption de pratiques qui contribuent à l'amélioration des apprentissages, de la réussite et de la diplomation des jeunes. Depuis le 1^{er} juillet 2021, la direction du projet CAR est assumée par la Fédération des centres de services scolaires du Québec. Ce changement a amené son lot de défis! Par exemple, le plan de la gouvernance, la diversification de l'offre d'accompagnement des milieux scolaires, le maintien de la communauté des coordonnateurs et des accompagnateurs. Mais grâce à la volonté, à l'engagement et à la collaboration de tous les acteurs impliqués, la transition vers la Fédération s'est faite de façon harmonieuse tout en préservant la fondation et l'essence de CAR. Cette transition a donné lieu à d'importants questionnements et à de riches réflexions sur les moyens d'assurer la pérennité de ce grand mouvement qu'est le projet CAR. Le CTREQ est fier de s'impliquer au sein du projet CAR, en travaillant étroitement avec la Fédération permettant ainsi d'établir un partenariat fructueux et prometteur mais aussi, à consolider avec tous les acteurs ce qui a été a été bâti durant les dernières années.

Réponse de Julie Goulet-Kennedy : La coconstruction dans le cadre du projet *Profil de sortie* où plusieurs partenaires impliqués ont tous embarqué au sein d'une démarche de coconstruction. L'idée de ce projet est venue du Centre de services scolaire Rivière-du-Nord qui voulait bien préparer ses élèves aux défis de demain. Il s'est donc créé six chantiers réunissant divers acteurs et chaque chantier s'est penché sur l'une compétence des six compétences abordées dans le projet. Le défi consiste depuis plus d'un an à rendre le tout cohérent et harmonieux. Or, le fait de travailler avec des forces complémentaires, la richesse des contenus est notable ce qui permettra de réaliser des outils particulièrement stimulants.

Réponse de Nathalie Boudreault : Son défi est lié au soutien du comité stratégique de [*l'IRC de la Capitale-Nationale \(IRC-CN\)*](#) par le CTREQ. Bref, la pandémie a amené le CTREQ et l'IRC-CN à réagir au contexte et à élargir l'éventail d'actions soutenues par l'IRC-CN pour couvrir l'ensemble des déterminants de la réussite éducative de la petite enfance jusqu'à l'entrée du marché du travail. Différents moyens ont été appliqués par le CTREQ pour permettre à davantage d'organismes de mieux connaître les déterminants de la persévérance scolaire et de mieux les accompagner, que ce soit par l'analyse des besoins, l'idéation des projets ou des détails plus administratifs.

Question 2 : La diversité des projets menés par le CTREQ offre souvent des opportunités d'apprentissage pouvant se révéler être riches, auriez-vous des exemples de projets dans la dernière année qui ont été le cas?

Réponse de Maude Nadeau : Le projet en cours de réalisation, *Outils d'évaluation en innovation sociale* en partenariat avec les Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS). L'aspect enrichissant de ce projet est la diversité et la complémentarité des acteurs de l'écosystème de l'innovation sociale permettant de croiser les regards des différentes parties prenantes, de réfléchir pour mieux connaître les innovations sociales et les faire grandir dans notre société. L'objectif de ce projet est de cocréer des outils d'évaluation plus appropriés pour la compréhension des innovations sociales permettant de discerner les autres formes d'innovations sociales.

Réponse de Renée Bédard : Le projet *Tirer le meilleur des résultats de la recherche au collégial* vise essentiellement à élaborer un cadre de cohérence qui permettrait d'accroître la capacité des collèves québécois à s'appuyer sur les résultats issus de la recherche collégiale en éducation, et ce, dans une optique de soutenir le changement au bénéfice des étudiants. Ce projet est dans les premières collaborations du CTREQ dans le milieu collégial avec une trentaine de partenaires très diversifiés ce qui en fait la richesse de ce projet.

Réponse de Julie Goulet-Kennedy : Elle parle du projet *L'assistant intelligent* qui intègre l'intelligence artificielle (IA). Une application Web, *Lecture +*, qui a pour but de soutenir les apprenants à l'initiation à la lecture du français, est en cours de développement et plusieurs partenaires sont impliqués. Beaucoup d'experts de

différents milieux travaillent ensemble ce qui a pour conséquence que la démarche est très dynamique, inspirée de l'ingénierie, la démarche décortique les grands objectifs en petits objectifs et favorise les mises à l'essai fréquentes. Ces méthodes de travail seront réinvesties au sein de projets du CTREQ.

Question 3 : Des éléments positifs ont marqué l'année, quels sont vos coups de cœur?

Réponse de Saralou Beaudry-Vigneult : Son projet coup de cœur est *Les Cerfs-Volants de la petite enfance* en collaboration avec les Aidants scolaires. Ces derniers ont pour mission de développer la culture du bénévolat dans les milieux éducatifs. Ces bénévoles sont principalement des personnes retraitées. Saralou mentionne qu'elle a été impressionnée de leur adaptation à offrir leurs services dans le contexte pandémique en s'appropriant des aspects numériques! L'idée du projet est de développer des parcours d'accompagnement virtuels. Une grande expérience terrain est développée par les Aidants scolaires depuis 2007 et ce projet est une belle occasion de faire du transfert de connaissance alliant la recherche et l'expérience.

Réponse de Renée Bédard : Son projet coup de cœur est celui sur l'Aménagement flexible mené par le professeur Jonathan Bluteau. Le traitement original et dynamique de l'information s'est réalisé sous forme de vidéo en format sketch-note et d'un napperon synthèse démontrant les résultats finals de la vidéo. Deux outils qui sont interreliés, mais qui peuvent être utilisés de façon indépendante par divers acteurs scolaires.

Réponse de Julie Goulet-Kennedy : Son coup de cœur est le projet *Une école, une entreprise* permettant le développement de compétences entrepreneuriales. Dans la région de Matawini, des écoles et le Carrefour Jeunesse emploi se sont réunis pour offrir une expérience unique aux élèves : ils ont ouvert des entreprises à même les murs de l'école. Les entreprises sont conçues, développées et gérées par les jeunes! C'est son coup de cœur, car ce projet a permis de faire ressortir l'expertise des jeunes.

Enfin, Mme Ruel mentionne que par les questions et les réponses émises durant ce panel, démontrent une belle variété de projets. Elle affirme que bien sûr, que ce n'est qu'un aperçu des projets menés par le CTREQ en 2020-2021. Plusieurs autres projets ont été menés. À titre d'exemple, elle mentionne le projet *Petapan*, un projet soutenant la réussite éducative des élèves autochtones en milieu urbain, *moozoom*, un projet dont le cœur est l'apprentissage des compétences socioémotionnelles, *Mylin*, nous plongeant dans l'univers de l'IA, *Mettre la Table pour l'avenir* avec une dimension très environnementale en abordant une alimentation saine, locale et durable, la collaboration avec le *Lab-École* pour réfléchir à des environnements renouvelés, ainsi que les diverses collaborations avec les IRC. Mme Ruel invite les gens à consulter le rapport annuel disponible sur le site Web pour pouvoir mieux connaître l'ensemble des réalisations du CTREQ. Ceci l'amène à poser la quatrième question aux conseillères.

Question 4 : Si nous nous tournons vers l'avenir, quels seraient les éléments à surveiller cette année?

Réponse de Marilyz Racine : À l'automne, une publication est prévue en collaboration avec le ministère de l'Éducation (MEQ). Le CTREQ met de l'avant les résultats de recherche issus du *Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaire* et du *Programme de recherche sur la littératie*. Cette mise à l'avant sera concrétisée par la création d'un cahier thématique sur le thème de la réussite des élèves issus de l'immigration, ce qui fait suite à trois autres publications du Bulletin *Objectifs - persévérance et réussite*. D'autres publications issues de ce partenariat seront publiées dans la prochaine année et porteront notamment sur le décrochage scolaire, la réussite des élèves autochtones et la collaboration école-famille-communauté.

Réponse de Mélanie Gauthier : En ce qui concerne le *RIRE*, elle se dit très enthousiasme par le nouveau site Web du RIRE lequel sera juxtaposé au nouveau site du CTREQ. Cette belle nouveauté ressort d'un grand chantier de travail d'équipe. Mélanie mentionne aussi la consolidation de plusieurs partenariats, notamment avec PÉRISCOPE, CRIRES, etc. Elle développe aussi de nouvelles collaborations, par exemple, avec l'Association de l'éducation préscolaire du Québec et avec plusieurs nouveaux chercheurs.

Pour terminer le regard tourné vers l'avenir, Mme Ruel redonne la parole à Mme St-Pierre pour un aperçu d'autres éléments à surveiller cette année.

Elle cède la parole à Mme St-Pierre qui en profite pour la remercier d'avoir mené les entrevues et se s'être impliquée de près. Elle présente les autres membres de l'équipe (Véronique Moreau, Johanne Lemelin, Yann Cochennec et Aurélie Larochelle) ainsi que des collaborateurs importants du CTREQ dans certains dossiers (Rémy Mbanga, Lise Santerre et Vincent Tanguay) en les remerciant de soutenir le travail des conseillères de même que les collaborateurs et les partenaires.

6. Actions à venir

La présidente-directrice générale mentionne que les divers projets et activités à venir sont liés aux trois orientations soit la *synergie entre les acteurs*, *l'évolution des pratiques* avec le souci de soutenir et de renforcer la capacité d'agir des milieux de même que la *mise en valeur de l'expertise*.

Elle évoque qu'en lien avec l'orientation « Accroître la synergie », elle songe à l'interaction avec les différents acteurs pour relever des défis reliés à la réussite, mais aussi à d'autres enjeux de société. Elle soulève l'enjeu du numérique dans notre société en mouvance avec tenue d'une 2^e conférence de consensus sur l'utilisation du numérique d'où l'activité spéciale qui s'en suivra après la tenue de l'AGA. Pour aussi composer avec les transformations et les changements, un 5^e Symposium sur le transfert des connaissances sur le thème de l'adaptation, retenu par le comité de concertation, est à prévoir même si la date de l'événement n'est pas encore établie.

Du côté de l'évolution des pratiques, c'est par le biais de différents projets qui visent la capacité d'agir que le CTREQ vient de compléter les appels de projets au MEI incluant les thématiques de l'inclusion, de l'IA, de vieillir et vivre ensemble. Elle ajoute également que par rapport au CA, une réflexion a été amorcée pour le chantier sur l'évaluation (perspective interordre) dans le but de soutenir la réussite. Elle poursuit par le lancement de *PROMÉRIQUE* qui sera à surveiller par le biais de l'infolettre et qui est prévu à l'hiver. Ce projet a permis la mise en ligne de ressources au niveau secondaire, professionnel et à l'éducation des adultes. Elle termine en mentionnant que d'autres projets suivront et elle donne l'exemple de *TAQ-TIC* qui vise à favoriser le développement et l'inclusion socionumérique pour des travailleurs qui vivent avec des difficultés cognitives afin de favoriser leur autonomie et de participer activement à la société et à la vie active.

En ce qui a trait à la mise en valeur de l'expertise, toujours dans la perspective de soutenir la réflexion, le développement du service de veille personnalisée sera expérimenté dont les résultats sont assurés par le service de veille quotidienne du RIRE et de Diigo, et ce, en fonction d'un besoin particulier d'un milieu.

Avant de clôturer la séance, Mme St-Pierre invite les gens présents à l'assemblée générale à suivre le CTREQ par le biais de son infolettre, de ses médias sociaux et du RIRE. La présidente-directrice générale salue le soutien à l'innovation du ministère de l'Économie et de l'Innovation, de même que le soutien à certains projets du ministère de l'Éducation. Elle remercie également tous les partenaires financiers et tous les collaborateurs liés à la mission du CTREQ.

7. Clôture de la séance

M^{me} Linda St-Pierre termine en remerciant le conseil d'administration et ses membres, les partenaires, les collaborateurs et les chercheurs ainsi que la présidente, Sylvie Théberge. La présidente remercie à son tour Linda St-Pierre et les participants de l'assemblée. Elle lève la séance à 14 h 15. Mme Théberge remercie également l'implication de Mme St-Pierre et toute l'équipe du CTREQ ainsi que les membres du CA qui appuie l'équipe sur le terrain aux différents projets sans oublier les partenaires.

Lien pour visionner l'assemblée générale : <https://youtu.be/uYjdZGgOHk>

Activité spéciale

L'assemblée générale annuelle a été suivie de l'activité spéciale en lien avec la Conférence de consensus sur l'utilisation du numérique en éducation. L'activité spéciale a entre autres permis de présenter les deux coprésidentes de la Conférence de consensus (Thérèse Laferrière, Université Laval et Josée Beaudoin, École en Réseau) et le président du jury (Simon Collin). Après avoir mis en contexte la conférence et précisé les objectifs, Mme Laferrière annonce les deux axes de la Conférence, soit l'axe de démocratisation du numérique en éducation (Équité) et l'axe du retour à l'investissement (ROI, valeur ajoutée). Par la suite, une présentation de chaque coprésident(e)s a permis d'expliquer la pertinence des axes choisis.

Avant la tenue de l'assemblée générale, un sondage avait été envoyé aux acteurs de l'éducation. Au total, plus de 1 500 personnes y ont répondu. Lors de l'assemblée générale, les résultats ont été présentés et ils furent d'ailleurs la base des discussions tenues en sous-groupe par la suite. L'objectif de l'atelier en sous-groupe était dans un premier lieu de déterminer les enjeux en lien avec l'utilisation du numérique pour par la suite se questionner sur les éléments qui, selon les participants, devraient être abordés lors de la Conférence de consensus en lien avec les deux axes ciblés. Les rencontres en sous-groupes se sont terminées par une plénière.

En terminant, Mme Ruel mentionne que les membres du jury seront bientôt annoncés et que les rencontres publiques auront lieu à l'hiver 2022. Elle rappelle que tout le travail effectué aujourd'hui sera présenté aux membres du jury.

Mme St-Pierre remercie tous les participants de leur persévérance et de leur apport à cette activité. Les échanges ont été riches. L'activité s'est terminée à 16 h 03.

Lien pour visionner l'activité spéciale : <https://youtu.be/EOfXGnoiZ-8>

Linda St-Pierre
Présidente-directrice générale du CTREQ

Sylvie Théberge
Présidente du conseil d'administration du
CTREW